N°262 du mercredi 7 juillet 2021 - lagazette-yvelines.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette en Yvelines

PORCHEVILLE

L'État condamné après les fouilles à nu d'un adolescent détenu à la prison pour mineurs

Faits divers page 10

Sur l'axe Seine, plusieurs pistes pour la navigation « *propre* »

Dossier page 2

Depuis 2015, le verdissement de la flotte qui navigue sur l'axe Seine s'est installé comme un enjeu fort. Pour cela, certaines pistes sont à l'étude comme un projet visant à exfiltrer les déchets parisiens jusqu'au port de Limay à bord d'une barge alimentée en biogaz. En attendant de clarifier la nature et le devenir de ces déchets la communauté urbaine reste prudente.

YVELINES

Pierre Bédier élu à l'unanimité, avec un exécutif renouvelé

VALLEE DE SEINE
La protection civile yvelinoise se met en selle — Page 4

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Des cendriers pédagogiques installés pour les fumeurs — Page 5

CARRIERES-SOUS-POISSY
La maison des associations accueille enfin son public — Page 7

LIMAY
Une police environnementale mise en place — Page 8

VERNEUIL-SUR-SEINE
Le voleur multirécidiviste condamné à deux ans de prison — Page 11

BOXE
Championnat d'Europe : Shannon Touré décroche le bronze — Page 12

VALLEE DE SEINE
Des feux d'artifices organisés dans plusieurs villes — Page 14

VALLEE DE SEINE

Avec l'été, les travaux s'intensifient sur la ligne J

Actu page 7

MANTES-LA-JOLIE

André Chénier : un dernier hommage rendu au collège

VILLENNES-SUR-SEINE

La consultation pour l'aménagement du quartier Fauveau se poursuit

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr
en Yvelines

VALLEE DE SEINE

Sur l'axe Seine, plusieurs pistes pour la navigation « *propre* »

Depuis 2015, le verdissement de la flotte qui navigue sur l'axe Seine s'est installé comme un enjeu fort. Pour cela, certaines pistes sont à l'étude comme un projet visant à exfiltrer les déchets parisiens jusqu'au port de Limay à bord d'une barge alimentée en biogaz. En attendant de clarifier la nature et le devenir de ces déchets la communauté urbaine reste prudente.

KEVIN LELONG

Traversé continuellement par environ 650 navires, l'axe Seine est aujourd'hui, et à bien des égards, au cœur de nombreuses préoccupations. Depuis le 1er juin dernier, l'axe qui fait la jonction entre les villes de Paris, Rouen et Le Havre, en passant par la vallée de Seine, a pris une toute autre dimension avec la fusion des trois grands ports au sein d'un même établissement public : Haropa Port, qui pilote d'ailleurs le port de Limay.

Imaginé par l'ancien Premier ministre et maire du Havre, Édouard Philippe (DVD), comme « *l'accès à la mer de Paris* », l'axe Seine est notamment plébiscité par les acteurs territoriaux pour désengorger le trafic de fret sur l'asphalte. Cette ambition s'accompagne également de nombreux projets visant à verdir la flotte francilienne grâce notamment aux remotorisations des embarcations avec des sources d'énergies plus vertueuses.

C'est dans cette optique que les groupes Segula Technologies et Gaz réseau distribution France (GRDF), ambitionnent de mettre à flots une barge de transport de marchandises « *propres* » pour évacuer de la capitale, biodéchets et résidus de chantiers vers le Mantois. Annoncée par les groupes comme partie prenante du projet, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), reste cela dit mitigée concernant la nature des déchets qui débarqueraient au port de Limay, et surtout leur devenir une fois débarquées.

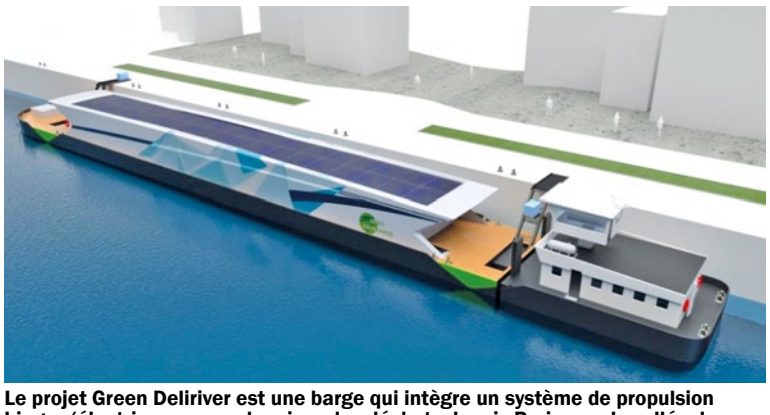

GRDF

Le projet Green Deliriver est une barge qui intègre un système de propulsion biogaz/électrique pour acheminer des déchets depuis Paris vers la vallée de Seine par voie fluviale plutôt que par la route.

Dans les prochaines années, les berges et voies de l'axe Seine pourraient être amenées à se garnir. C'est en tout cas l'ambition affichée par l'ensemble portuaire Haropa Ports qui regroupe désormais les trois ports du Havre, Rouen et Paris. Sur son site internet, le renommé Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine, assure que « *ce nouvel ensemble portuaire permettra de reconquérir des parts de marché dans la compétition européenne et d'offrir un lieu privilégié pour de nouvelles implantations industrielles grâce à un système portuaire et logistique de référence à destination des clients et partenaires internationaux* ».

« De la route vers le fluvial »

Pour les acteurs concernés, l'un des principaux défis qui se pose est de favoriser le transport fluvial, notamment en matière de fret, pour désengorger les voies routières et alimenter ainsi les plateformes de façon plus écologique. « *Il n'y a pas photo*, note Olivier Burel, chargé des projets innovations pour les Voies navigables de France (VNF), lorsqu'il compare les deux modes de transports. *Déjà, même avec un moteur thermique classique de bateau ça émet plus de cinq fois moins que le transport routier donc au niveau du gain en émission de CO2, on est vraiment hyper performant à la tonne transportée.* » Il poursuit : « *Et puis on a quand même la possibilité de pouvoir acheminer des quantités importantes de biens dans les cœurs de villes sans congestionner les axes routiers et ça, c'est quand même un atout assez extraordinaire vu ce qu'il se passe dans les grandes villes.* »

Pour autant, si l'augmentation du nombre de bateaux qui circulent sur l'axe semble inévitable, les réflexions vont également bon train pour accélérer la transition énergétique des bateaux et limiter leur impact environnemental. Cette volonté est née d'un diagnostic partagé entre la communauté portuaire de Paris et VNF après la conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques. En 2020, les deux entités ont lancé une étude sur la transition énergétique des bateaux empruntant la voie fluviale dans le but de mieux cerner les besoins et identifier les freins d'une mutation qui s'amorce.

« *Là, on est sur des entretiens qualitatifs qui nous ont permis d'échanger avec une bonne partie des navigants du bassin pour vérifier quelles étaient les caractéristiques de leurs bateaux, de leurs moteurs, quelles étaient les quantités de carburants qu'ils consomment, où est-ce qu'ils ont l'habitude de se ravitailler en carburant et qu'elles étaient leurs visions en terme d'évolution par rapport aux technologies et aux carburants de manière à pouvoir essayer d'avoir la vision la plus juste possible* », détaille Olivier Burel. Grâce à cette « *photo* » de la flotte francilienne, VNF, qui se place en agent d'accompagnement au travers d'un dispositif de subventions, souhaite orienter les entreprises vers des solutions « *propres* » qui correspondent au plus près de l'exploitation du bateau mais aussi de leurs business modèles.

Quand il s'agit de remotorisation, le chargé des projets innovations de VNF confie que le facteur du prix peut être un frein « *d'autant plus que la flotte est composée de beaucoup d'artisanats qui ont naturellement des capacités d'investissement réduites comparé à des compagnies où il y a des armements de 40,60 bateaux* ». Depuis 2018, VNF a soutenu 151 projets de remotorisation pour une enveloppe de plus de 8 millions d'euros.

Acheminement de déchets depuis Paris : GPSEO reste dubitatif

Parmi les projets financés par VNF on trouve également le projet porté par les groupes Segula Technologies et GRDF reliant le port de Limay à la capitale. Celui-ci a pour objet de répondre aux deux problématiques soulevées précédemment en faisant circuler une barge de transport qui intègre un système de propulsion biogaz/électrique pour acheminer des déchets depuis Paris vers la vallée de Seine par voie fluviale plutôt que par la route. Le transporteur de fret Coalis, basé à Morainvilliers, sera l'opérateur de ce projet dont la mise en service est prévue pour « *2023* ».

LA GAZETTE EN YVELINES

« *Dans le cadre du Grand Paris, ou des choses comme ça, il y aura aussi des flux entre Paris et le port de Limay qui pourraient être mobilisés donc qui vont au-delà des bio-déchets* », souligne le responsable du projet Green Deliriver.

« *L'objectif c'est d'accélérer le sujet du report modal au niveau des Yvelines donc de la route vers le fluvial*, explique Daniel Lhéritier, responsable des affaires publiques de GRDF, en charge du développement du projet intitulé Green Deliriver. *L'idée c'est qu'à l'aller, la barge transporte les déchets de Paris vers les Yvelines par exemple et dans l'autre sens apporte du fret des Yvelines vers Paris dans la perspective des Jeux olympiques 2024.* »

Les déchets importés devraient être principalement des biodéchets qui seront par la suite transformés dans des stations de méthanisation. L'opération devrait ainsi permettre d'alimenter le bateau en biogaz depuis une unité d'avitaillement qui, elle, pourrait voir le jour sur le port limayen. « *Il n'y a pas encore d'injection effective de bio-GNV localement sur le port, mais on a des projets de méthanisation qui émergent : c'est une réflexion* », précise Daniel Lhéritier. Il est également prévu que le digestat, le résidu issu du procédé de méthanisation, soit épandu dans les terres agricoles locales comme engrais.

Pour autant, d'après GRDF, de nouveaux flux seraient tout de même à prévoir à l'avenir. « *Dans le cadre du Grand Paris, ou des choses comme ça, il y aura aussi des flux entre Paris et le port de Limay qui pourraient être mobilisés donc qui vont au-delà des biodéchets* », souligne le responsable du projet Green Deliriver. Certaines terres excavées des chantiers du Grand Paris pourraient ainsi transiter sur la Seine pour être acheminées vers des zones de traitement.

« *C'est déjà le cas mais pas avec des barges propres ce sont des bateaux avec des motorisations classiques*, note de son côté Olivier Burel avant de nuancer son propos. *Après traditionnel ne veut pas dire forcément pas propre parce qu'entre les moteurs qui ont entre une dizaine d'années et les moteurs de dernières générations il y a des sauts technologiques qui ont été franchis* […] *ce qui fait que les bateaux même sans utiliser de carburant de nouvelle génération on a déjà des gains significatifs avec des moteurs traditionnels.* »

Cependant, malgré la mise en service annoncée par le groupe GRDF, le vice-président de GPSEO délégué à la gestion des déchets, Jean-Luc Gris (SE), l'assure « *rien n'est encore acté* ». Si l'acheminement de biodéchets vers le Mantois pourrait être étudié attentivement, l'arrivée des remblais parisiens en revanche ne semble pas dans les plans de la communauté urbaine. « *Je ne vois pas bien l'intérêt d'aller chercher des déchets ailleurs pour les traiter chez nous, on a déjà assez à faire avec le travail qu'on a ici*, ironise le vice-président délégué à la gestion des déchets. *Entre les consignes de tri et la gestion des biodéchets tout ça mérite une attention et des équilibres financiers, mais la question de la valorisation doit se poser parce que c'est quand même un gros sujet.* » ■

La Gazette
en Yvelines

offrez une meilleure visibilité à votre marque

Découvrez nos pages

ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr
Tél. 01 75 74 52 70
9 Rue des Valmonts,
78711 Mantes-la-Ville

G en Yvelines

YVELINES

Pierre Bédier élu à l'unanimité, avec un exécutif renouvelé

Sur les 12 vice-présidents, cinq font leur entrée dans l'exécutif. Une priorité a été accordée à la représentation des communes rurales.

LUCILE GIROUSSENS

Sans surprise, Pierre Bédier (LR) a de nouveau été élu président du Département des Yvelines lors de la séance d'installation de l'assemblée départementale qui s'est tenue le 1er juillet à Versailles. Auteur d'un nouveau grand chelem, avec les candidats à l'occasion des élections des 20 et 27 juin derniers, Pierre Bédier a ainsi dévoilé son exécutif (voir encadré), mais aussi les priorités de la mandature à venir.

« *Le Département est un rouage essentiel de notre vie locale. Il est non seulement utile, mais aussi indispensable*, insiste-t-il. *Il s'inscrit dans notre tradition, mais il est aveuglant de modernité, car il répond à deux nécessités évidentes de notre époque : le besoin de proximité, le besoin de solidarité.* » Le ton est ainsi donné pour les conseillers départementaux, dont la moitié a été renouvelée.

Une logique qui se retrouve dans le choix des vice-présidents, puisque sur 12, cinq font leur entrée dans l'exécutif. « *Les critères mis en œuvre pour la composition de l'exécutif c'est d'abord la parité, c'est une obligation légale, mais c'est aussi, de mon point de vue, une nécessité morale* […], détaille Pierre Bédier de son choix. *Après j'ai aussi voulu le renouvellement et par la jeunesse et par la décision des électeurs. [Geoffroy] Bax de Keating a remplacé une maire élue depuis une 20ième d'années, Nicolas Dainville a remplacé un système politique en place depuis des décennies.* »

Il insiste sur la représentation des territoires : « *Vous pourrez regarder que tous les territoires sont représentés avec une très légère surreprésentation de la zone rurale, il y a trois élus venant de la zone rurale, ça fait 25 % alors que la population rurale des Yvelines fait un peu moins de 20 % mais c'est l'ADN même d'un Département que de ne laisser de côté aucun territoire.* » Une attention portée aux territoires ruraux qui se traduit également par l'arrivée de Patrick Stefanini (LR), élu dans le canton de Bonnières-sur-Seine en tant qu'administrateur d'Île-de-France mobilités, à la place de Pierre Bédier. « *Une des actions de la mandature doit être d'essayer d'élaborer avec Île-de-France mobilités une meilleure desserte des zones rurales* », justifie Pierre Bédier de ce choix.

Quant aux priorités de la mandature, « *pendant ces six ans, cette idée d'un Département qui protège sera le fil conducteur de notre politique*, poursuit le président du Département. […] *Je scinde la délégation culture, tourisme et la délégation environnement car l'environnement et le développement durable seront des priorités fortes du mandat, c'est une protection que nous devons aux Yvelinois* […]. *Quant à la santé, qui* [...] *est un sujet pour ce conseil départemental depuis assez longtemps, puisque si vous vous souvenez bien depuis le premier jour de la précédente mandature nous nous sommes engagés dans une politique de maison de santé.* »

« Besoin de solidarité »

Et alors que la présidence de l'établissement public interdépartemental Yvelines-Hauts-de-Seine devrait être confiée à Pierre Bédier, lors de son installation courant juillet, l'élu souhaite défendre une nouvelle fois, avec son homologue altoséquanais, les contours d'une métropole régionale, d'autant plus que l'élection présidentielle approche. « *L'Île-de-France a une caractéristique, qui est une chance, c'est que tous les Départements ont à peu près la même population* […]. *Le fait d'avoir des poids démographiques à peu près identiques veut dire que nous avons des poids budgétaires à peu près équivalents* […], analyse-t-il. *Ça nous amène à avoir aussi des capacités d'ingénierie à peu près similaires et donc on peut vraiment imaginer que la construction de la métropole régionale puisse s'appuyer sur ces piliers que sont les Départements.* » ■

LA GAZETTE EN YVELINES

« **Le Département est un rouage essentiel de notre vie locale. Il est non seulement utile, mais aussi indispensable, insiste Pierre Bédier. Il s'inscrit dans notre tradition, mais il est aveuglant de modernité, car il répond à deux nécessités évidentes de notre époque : le besoin de proximité, le besoin de solidarité.** »

L'exécutif de la mandature 2021-2027

Pierre Fond (LR, canton de Sartrouville), 1er vice-président délégué à l'intercommunalité, l'Europe et la métropole de Paris.
Marie-Hélène Aubert (LR, canton de Versailles 2), 2e vice-présidente déléguée à l'autonomie et à la coopération décentralisée.
Karl Olive (DVD, canton de Poissy), 3e vice-président délégué à la communication et au porte-parolat.
Catherine Arenou (DVD, canton de Conflans-Sainte-Honorine), 4e vice-présidente déléguée à l'insertion et à la rénovation urbaine.
Richard Delepierre (Modem, canton du Chesnay-Rocquencourt), 5e vice-président délégué aux mobilités et aux transports.
Cécile Dumoulin (LR, canton de Limay), 6e vice-présidente déléguée aux collèges et au numérique scolaire.
Nicolas Dainville (DVD, canton de Trappes), 7e vice-président délégué à l'enseignement supérieur, la recherche, l'industrie et les technologies.
Joséphine Kollmannsberger (LR, canton de Plaisir) 8e vice-présidente déléguée à la culture et au tourisme.
Laurent Richard (DVD, canton d'Aubergenville), 9e vice-président délégué à la santé.
Pauline Winocour-Lefèvre (LR, canton d'Aubergenville) 10e vice-présidente déléguée à la ruralité, l'agriculture, l'alimentation et les circuits-courts.
Geoffroy Bax de Keating (LR, canton de Rambouillet), 11e vice-président délégué à la protection de l'enfance.
Nicole Bristol (DVD, canton de Houilles) 12e vice-présidente déléguée à la biodiversité, au climat et au développement durable.

VALLEE DE SEINE

La protection civile yvelinoise se met en selle

L'association yvelinoise de la protection civile sera dorénavant épaulée de deux chevaux dans ses missions. Grâce à eux, les bénévoles de l'unité équestre pourront intervenir dans les zones les plus reculées.

KEVIN LELONG

Depuis la fin du mois de mai, la Protection civile yvelinoise a recruté deux nouveaux bénévoles un peu particuliers. Epona et Febus sont en effet deux jeunes chevaux accueillis pour constituer une unité équestre. « *C'est une première en France* », se réjouit Arnaud Sepval, le président de la Protection civile des Yvelines à l'initiative du projet. Les deux équidés de race Auvergne vont ainsi venir épauler les bénévoles dans leurs différentes missions de secours.

LA GAZETTE EN YVELINES

Installés dans un herbage dans la commune d'Hardricourt, Epona et Febus sont encore en phase d'acclimatation.

Une brigade de six cavaliers

À cheval, les bénévoles pourront intervenir plus aisément et plus rapidement dans les chemins escarpés, les forêts ou encore sur certaines voies piétonnes. « *Par exemple, quand on fait des trails, si on y va à vélo ou en véhicule, on est au même niveau que les coureurs, donc en fait, on va plus être un handicap, alors que lorsqu'on est à cheval, on est visible de loin*, souligne Arnaud Sepval convaincu de la complémentarité apportée par la nouvelle brigade. *Et ça peut nous faire gagner de précieuses minutes dans le cas d'un arrêt cardiaque ou d'une détresse vitale, car on pourra projeter du matériel et du personnel rapidement (avant l'arrivée d'une ambulance, Ndlr).* »

Les deux chevaux seront également mis à contribution lors des maraudes sociales ou pour venir en appui de la police dans les recherches de personnes disparues. Aujourd'hui composée de six cavaliers, l'unité équestre est aussi pour le président de l'association un levier pour le recrutement de nouveaux bénévoles. « *Les personnes ont la possibilité de rentrer en étant cavalier chez nous et on s'occupe de leur parcours secours* », détaille-t-il. Une solide expérience équestre reste néanmoins primordiale pour pouvoir postuler.

Un terrain mis à disposition par Hardricourt

Les deux chevaux, âgés de six et sept ans, sont loués à un éleveur du Puy-de-Dôme. Pour l'association yvelinoise cela représente un coût de 400 euros par mois auquel il faut rajouter notamment les frais d'alimentation. Sélectionnés pour leur profil « *passe-partout, calme et curieux* », Arnaud Sepval précise que « *ce sont des aspects importants en matière de secours parce qu'en intervention ils risquent moins d'être effrayés* ».

Pour le moment, Epona et Febus sont encore en phase d'acclimatation. Ils sont installés dans un herbage, mis à disposition par la commune d'Hardricourt et sécurisé par les bénévoles et les services de la Ville. Avec ce terrain, l'association à d'ailleurs la possibilité d'accueillir jusqu'à cinq chevaux. « *On ne les a pas encore envoyés en mission, pour l'instant on reste sur des sorties proches de façon à ce qu'ils s'habituent aux bruits, à la circulation...* », explique Adrien Delaveyne, l'un des bénévoles venu vérifier l'enclos un samedi matin. Pour pouvoir transporter ses nouveaux compagnons à travers le département, la protection des Yvelines a lancé une campagne de financement participatif en ligne de façon à financer l'achat d'un van. ■

ILE-DE-FRANCE

Un appel au don du sang lancé pour éviter la pénurie

Le 24 juin l'Établissement français du sang (EFS) a lancé un appel pour mobiliser les donneurs et ainsi éviter le risque de « *déprogrammations chirurgicales non vitales* ».

« *Avec 85 000 poches, les réserves de sang stagnent à un niveau particulièrement inquiétant pour cette période de l'année. La France risque de manquer de sang cet été si nous n'atteignons pas 120 000 poches d'ici à la mi-juillet.* » Le message est clair de la part de l'Établissement français du sang (EFS) qui, dans un communiqué de presse du 24 juin, incite les donneurs à se mobiliser.

L'EFS indique que des « *déprogrammations d'interventions chirurgicales non vitales* » sont à craindre dans le cas où les réserves de sang n'augmenteraient pas suffisamment et rapidement. « *Nous n'en sommes pas loin* », déplore l'EFS. Les lieux de collecte sont disponibles sur l'application mobile Don de sang ou bien sur internet à l'adresse dondesang.efs.sante.fr. Les collectes sont sur rendez-vous pour éviter l'attente et mieux gérer la prise en charge du donneur. « *Mais si vous passez devant une collecte, ne vous posez pas la question, entrez ! Nos équipes vous accueilleront et vous proposeront une solution, sur place selon les possibilités, ou dans un délai très rapide* », affirme cependant l'EFS. ■

■ EN IMAGE

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Des cendriers pédagogiques installés pour les fumeurs

Le 14 juin, la Ville a installé deux cendriers pédagogiques. L'un se trouve en gare de Conflans Fin d'Oise et l'autre au lycée Jules Ferry en partenariat avec l'éco-club de l'établissement. Dans une vidéo publiée le 24 juin sur la page Facebook de la Ville, l'adjoint chargé de l'environnement, Charles Prélot, explique qu'ils ont été imaginés après une opération de nettoyage des rues où de nombreux mégots ont été ramassés. Le principe de ces cendriers est simple : à une question posée, les fumeurs sont invités à jeter leurs mégots dans l'une des cases correspondant aux deux réponses possibles. ■

VALLEE DE SEINE

Des associations s'opposent à l'aire de grand passage Yvelines Nord

Sept associations environnementales ont déposé un recours gracieux auprès du préfet pour s'opposer à l'emplacement de l'aire de grand passage à Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine.

Sept associations du collectif Alternatives en vallée de Seine (qui en comprend 30, Ndlr) ont déposé un recours gracieux auprès du préfet pour s'opposer au projet d'emplacement de l'aire de grand passage Yvelines Nord à Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine. Selon *78Actu*, le projet porterait notamment atteinte à la renoncule à petites fleurs, « *classée vulnérable en Île-de-France* ».

« *Les associations font savoir que, si malgré tout, les travaux venaient à démarrer sur ce site, elles attaqueraient le président de Grand Paris Seine et Oise au pénal au motif que « la destruction d'un spécimen d'espèces protégées est passible de 150 000 euros d'amende et deux ans de prison* » », indique le 30 juin, sur sa page Facebook, le membre du collectif et conseiller municipal d'opposition carriérois Anthony Effroy (SE). Dans une note explicative, la communauté urbaine, maître d'ouvrage du projet, indique que l'aire de passage aura « *150 à 200 places* » sur ces deux communes. ■

MANTES-LA-JOLIE

André Chénier : un dernier hommage rendu au collège

Le 5 juillet, à l'initiative de professeurs, des banderoles ont été installées sur les grilles du collège André Chénier. Durant la matinée, ils étaient peu nombreux à avoir écrit des mots d'adieux.

CELINE CRESPIN

« *Le fermer proprement.* » Voici comment l'actuel enseignant d'appui en mathématiques et en technologie au collège André Chénier, Yvan Dromard, décrit la journée d'hommages rendus à l'établissement scolaire qui fermera définitivement ses portes à la rentrée scolaire. Les élèves seront transférés, avec ceux du collège Paul Cézanne, dans le nouveau collège qui ouvrira ses portes en septembre.

La veille des vacances d'été, le 5 juillet, des banderoles ont été accrochées à l'initiative d'une vingtaine d'enseignants sur les grilles du collège André Chénier pour lui rendre hommage et remercier les familles et les élèves. Ces derniers ainsi que des anciens élèves ont également eu la possibilité d'écrire quelques mots. Durant la matinée, ils étaient en revanche peu nombreux à avoir bravé la pluie.

« *[Le nouveau collège] ce sera une nouvelle aventure et on va s'y investir mais, pour l'instant, en fait, on est sur la fermeture d'un monument* », déclare Yvan Dromard en précisant que, pour les habitants du Val Fourré, le collège André Chénier fait partie du « *patrimoine* » du quartier du Val Fourré. Selon lui, cette journée n'a donc rien de « *polémique* ».

« *C'est un minimum pour la mémoire des anciens, pour la mémoire du collège* », ajoute-t-il en précisant que l'établissement scolaire a vu passer dans ses couloirs des célébrités comme, par exemple, le footballeur originaire de Mantes-la-Jolie et évoluant au club des Girondins de Bordeaux, Enock Kwateng, ou encore la handballeuse Claudine Mendy originaire de la ville et vice-championne du monde en 2009 et 2011.

Initialement, la journée d'hommage au collège avait été imaginée comme une journée portes ouvertes durant laquelle les anciens élèves auraient pu venir mais, en raison du contexte sanitaire, un tel événement n'a pas pu avoir lieu. Néanmoins, cela n'a pas empêché des anciens élèves de venir écrire des messages sur les affiches accrochées sur les grilles du collège. Pour eux, un tel événement était en tout cas l'occasion de se remémorer les bons souvenirs passés dans l'établissement et notamment au niveau du foyer. « *On était beaucoup et il n'y avait pas le stress des cours. Il y avait des jeux [et] on parlait* », se remémore Djibril qui trouve cela « *dommage* » que le collège ferme définitivement ses portes. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Outre les messages écrits par les élèves et anciens élèves du collège André Chénier, une banderole avait également été réalisée pour remercier les familles et les élèves des moments passés dans l'établissement scolaire.

EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

La médiathèque municipale baptisée pour valoriser le patrimoine local

La plaque officialisant le nom de la médiathèque en l'honneur d'une historienne locale, Marie-Claire Tihon, a été dévoilée le 16 juin.

LA GAZETTE EN YVELINES

Marie-Claire Tihon est notamment l'auteure du livre *Verneuil-sur-Seine, une grande histoire*. Le livre sur l'histoire de la commune est disponible et mis en avant à la médiathèque.

« *Ce qui n'a pas de nom n'existe pas vraiment.* » Ce sont les mots employés par l'édile, Fabien Aufrechter (LREM), pour justifier le baptême de la médiathèque municipale dont la plaque a été dévoilée le 16 juin. Selon lui, cet événement permet non seulement de valoriser le lieu culturel mais aussi de rendre hommage à celle qui a écrit sur l'histoire de la commune. Comme le relatait *La Gazette* dans son édition du 19 mai, le nom de Marie-Claire Tihon, enseignante vernolienne retraitée, historienne et auteure du livre *Verneuil-sur-Seine, une grande histoire*, avait été retenu.

« *Marie-Claire Tihon a habité six décennies à Verneuil-sur-Seine et a vu la ville se transformer, d'une simple petite commune rurale de 2000 habitants à une ville de 16000 habitants quand elle l'a quittée. Elle est donc la personne la mieux placée pour faire le lien entre le passé et le présent* », explique l'adjoint délégué à la culture, Olivier Lujic.

Ne pouvant être présente en raison de son état de santé, l'intéressée a néanmoins fait savoir qu'elle se « *réjouis[sait] que des jeunes et des moins jeunes puissent venir s'instruire dans cette médiathèque.* » Son livre sur l'histoire de la ville y est disponible. ■

INDISCRETS

Il l'a annoncé après la proclamation des résultats du second tour dans le canton de Verneuil-sur-Seine, le dimanche 27 juin. Le maire vernolien, Fabien Aufrechter (LREM), souhaite en effet que le conseil municipal prévu le 14 septembre prochain se tienne dans un lieu symbolique, puisqu'il aura lieu « *sur le tracé projeté* » de la déviation de la RD 154, indique l'édile dans un communiqué de presse. *Pour que chacun puisse mettre sur la carte où est le contournement de la RD 154 et que chacun puisse savoir ce qu'est ce sujet fortement lié au résultat des élections départementales dans le nord du canton* ». Les conseillers départementaux élus, Jean-François Raynal (LR) et la maire de Morainvilliers, Fabienne Devèze, sont invités à y assister.

La demande avait été faite par le conseiller d'opposition vernolien, Fabien Lemoine (PS), également candidat aux élections départementales sur le canton, éliminé au premier tour, mais arrivé en tête dans sa commune. « *Les résultats, dans le nord du canton, démontrent que le sujet qui n'aura pas fait l'élection, mais qui aura marqué l'élection, est celui de la RD 154*, souligne Fabien Aufrechter. *Evidemment, il ne concerne que le nord du canton, mais les résultats, dans cette partie, prouvent l'opposition au projet de contournement de la RD 154.* » ■

L'installation d'un rucher municipal à Andrésy (voir notre édition du 23 mai dernier) est semble-t-il remontée jusqu'aux instances du ministère de l'éducation nationale. « *Nous avons eu la visite du conseiller d'état de monsieur Blanquer parce qu'en fait il a vu ça, il a trouvé ça intéressant et donc il est venu, donc nous espérons la visite de monsieur Blanquer* », explique le 1er juillet dernier le maire EELV Lionel Wastl du succès rencontré.

La cagnotte en ligne sur dartagnans.fr a d'ailleurs été prolongée jusqu'au 11 juillet prochain pour atteindre les 5000 euros (ce lundi 5 juillet, le montant s'élevait à 4250 euros, Ndlr). « *Si on atteint 100 % c'est qu'on peut tout financer, c'est-à-dire qu'on peut financer la clôture, enfin une belle clôture, un équipement pédagogique dessus* […] *et des vêtements pour les enfants*, détaille Lionel Wastl. *Là on a dépassé les 50 % donc on peut déjà financer la clôture. C'est le principal et on va le prolonger comme je l'ai dit. Ça marche très bien, c'est un beau projet.* » ■

Elle est la première femme à avoir été élue à la tête du Comité national olympique sportif français (CNOSF) le mardi 29 juin dernier. La Pisciacaise d'origine, Brigitte Henriques (également sœur du maire Karl Olive, Ndlr), s'est ainsi engagée à être « *la porte-parole de tous les sports, de toutes les fédérations, de tous les membres du CNOSF, dans leur grande diversité et richesse* ». Son programme s'articule autour de six axes qui sont « *renforcer le rôle du CNOSF au service de l'intérêt général du mouvement sportif français, se mobiliser pour un plan de relance du sport* […], *accompagner la transformation* […] *des fédérations sportives et des clubs, poursuivre une action volontariste au service des grandes causes nationales du sport, participer pleinement à la réussite des Jeux de Paris* […], *faire rayonner le sport français et inscrire ses acteurs dans une stratégie internationale.* »

Durant la précédente mandature, Brigitte Henriques était vice-présidente en charge du développement et de la diversité des pratiques. Ancienne Bleue entre 1988 et 1997, elle a été entraîneuse du pôle France à Clairefontaine, puis manager générale de la section féminine du PSG de 2008 à 2010. Elle a ensuite rejoint la Fédération française de football. ■

LIDL
Le vrai prix des bonnes choses
RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR
Année 2021 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.
POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

VALLEE DE SEINE

Avec l'été, les travaux s'intensifient sur la ligne J

Parmi les perturbations, aucun train ne circulera entre les Mureaux et Mantes-la-Jolie les week-ends du 10 juillet au 5 septembre.

CELINE CRESPIN

Dans le cadre des travaux de modernisation des voies et de ceux permettant de préparer l'arrivée d'Eole à l'horizon 2024, de nombreux travaux sont prévus sur la ligne J que ce soit en semaine ou en week-end. Ils concernent aussi bien l'axe de la ligne passant par Conflans-Sainte-Honorine que celui via Poissy.

Ainsi, du 10 juillet au 29 août, sur ces deux axes, la gare de Mantes station ne sera pas desservie, en semaine comme en week-end, de jour comme de nuit en direction de Paris Saint-Lazare. D'après un communiqué recensant l'ensemble des travaux prévus durant la période estivale disponible sur le site internet malignej.transilien.com, leur but est de préparer la venue du RER E. Selon le communiqué, la troisième voie entre les gares de Mantes station et Epône-Mézières est attendue pour « *août 2023* ».

En semaine, les travaux attendus sont, quant à eux, différenciés selon s'ils ont lieu en matinée ou en soirée. Ainsi, depuis le 28 juin et jusqu'au 16 juillet, les trains permettant de relier Paris-Saint-Lazare et Mantes-la-Jolie via Poissy ne circuleront pas jusqu'à 4 h 50. Cet horaire sera ensuite décalé d'une heure à compter du 19 juillet jusqu'au 3 septembre puisque ces liaisons ne seront plus assurées jusqu'à 5 h 15. Sur ce même axe, les trains ne circulent également plus durant les soirées de semaine depuis le 1er juillet et jusqu'au 30 juillet. Une telle mesure est également attendue sur la période allant du 2 au 31 août et du 1er au 17 septembre. Durant les week-ends, du 10 juillet au 5 septembre, les trains circulant entre Les Mureaux et Mantes-la-Jolie seront également à l'arrêt.

À compter du 10 juillet et jusqu'au 29 août, les travaux empêcheront, là aussi, les trains de circuler sur la ligne J passant par Conflans-Sainte-Honorine. Cette « *interruption totale, jour et nuit* », du trafic est prévue pour les trains circulant entre les gares de Issou-Porcheville à Mantes-la-Jolie.Durant ces interruptions de trafic, des solutions alternatives seront proposées aux passagers car des bus de substitution seront mis en place. Les horaires des premiers et derniers départs ainsi que les fréquences de passage sont disponibles sur le communiqué recensant les travaux d'été. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Une « *interruption totale, jour et nuit* », en semaine et en week-end, du trafic est prévue pour les trains circulant entre les gares de Issou-Porcheville à Mantes-la-Jolie du 10 juillet au 29 août.

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Plus de danses urbaines à la communauté urbaine

Lors d'une table ronde organisée par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, les acteurs culturels ont réfléchi à comment devenir une référence en matière de cultures urbaines.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est paradoxal, la première pratique artistique amateur sur le territoire c'est la danse* [...], constate Vincent Gaugain, directeur du Centre de la danse Pierre Doussaint, aux Mureaux. *Mais effectivement sur l'offre de diffusion à travers les salles de spectacles et autres c'est un peu le parent pauvre. »

Devenir une référence en matière de cultures urbaines, en particulier pour la danse. Tel est l'objectif exprimé par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) à l'occasion d'une table ronde visant à développer la pratique de la danse. « *Pour les arts plastiques on a Graff ton équipement, sur la création musicale on a le Château éphémère* […] *et évidemment pour la danse on a le centre Pierre Doussaint* », énumère Claire Paris-Messler, directrice générale adjointe à l'action culturelle chez GPSEO.

« *C'est paradoxal, la première pratique artistique amateur sur le territoire c'est la danse* […], constate Vincent Gaugain, directeur du Centre de la danse Pierre Doussaint, aux Mureaux. *Mais effectivement sur l'offre de diffusion à travers les salles de spectacles et autres c'est un peu le parent pauvre.* »

La programmation devant les scolaires, comme la résidence d'artistes sont des axes évoqués. « *On parle de démocratisation culturelle,* [...] *par contre sur les danses urbaines qui sont les premières danses pratiquées en France,* [...] *il n'y a pas de structures spécifiques pour accompagner* », insiste Vincent Gaugain. ■

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

La maison des associations accueille enfin son public

Depuis le mois de mai, les associations sportives carriéroises ont pu investir le complexe flambant neuf. Le public, lui, était invité à le découvrir mercredi 23 juin.

Inaugurée virtuellement le 12 décembre 2020 en plein confinement, la Maison des associations et du bénévolat (MAB) Bernard Danel (ex Asso-Park, Ndlr) tourne désormais à plein régime. Le mercredi 23 juin, des portes ouvertes étaient organisées pour permettre aux habitants de découvrir le complexe.

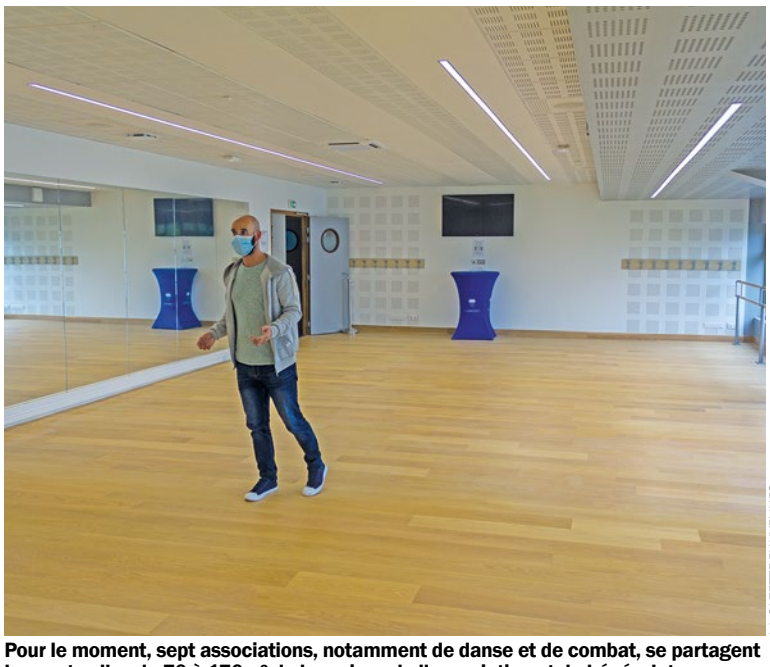

LA GAZETTE EN YVELINES

Pour le moment, sept associations, notamment de danse et de combat, se partagent les sept salles de 70 à 170m² de la maison de l'association et du bénévolat.

« C'est plus attractif »

« *Aujourd'hui ces portes ouvertes sont le témoignage et l'expression première de la reprise des activités dans notre commune* », se réjouit le maire, Eddie Aït (SE), lors de la visite du bâtiment de deux étages. À l'entrée de ce dernier, le planning d'occupation des sept salles de 70 à 170m² est bien rempli. Pour le moment, sept associations, notamment de danse et de combat, se partagent ainsi les créneaux. Le club de judo y a d'ailleurs installé ses tatamis le temps de la rénovation du gymnase Provence.

Anne Jeaucour, l'adjointe à la vie associative souligne également que « *pour les gens qui vont vouloir adhérer, avoir de belles salles avec de la musique, des lumières d'ambiance, c'est plus attractif* ». La MAB propose également un guichet pour orienter les acteurs associatifs, sur l'élaboration d'une demande de subvention par exemple ou pour bénéficier de formations. ■

ORGEVAL

L'école maternelle Jean de la Fontaine labellisée éco-école

L'obtention de ce label a été permise grâce aux ateliers menés auprès des enfants par l'association Écolonia. Sa remise a eu lieu le 25 juin.

Après l'obtention de la démarche E3D (établissement en démarche de développement durable), l'école maternelle Jean de la Fontaine a été labellisée éco-école le 25 juin. Pour l'obtenir, les enseignants ont collaboré avec l'association Écolonia pour proposer aux enfants des ateliers de sensibilisation à l'environnement. Parmi les divers thèmes proposés, celui de la biodiversité a été retenu. Il devrait être reconduit l'an prochain.

« *On a travaillé la biodiversité à l'école et on vou[drait] s'éloigner avec la forêt et le parc de la ville en faisant, par exemple, des panneaux explicatifs sur les animaux qu'on peut trouver dans le parc* », suggère l'enseignante en grande section, Sandrine Garillon.

Tandis que les enfants montraient à leurs parents les travaux qu'ils ont réalisé durant l'année tels que des nichoirs, les parents interrogés étaient ravis à l'idée qu'une telle initiative perdure. Pour la directrice de l'école, Lisa Venne, ces ateliers permettent aussi de sensibiliser davantage les parents à l'écologie. « *Moi ils m'ont dit qu'ils ne voulaient plus de goûter avec du plastique*, déclare-t-elle. *Ce sont des petites remarques qu'ils retiennent et transmettent autour d'eux.* » ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Lors de la remise du label, les enfants ont montré à leurs parents les travaux qu'ils ont réalisé durant l'année. Les parents interrogés étaient ravis à l'idée qu'une telle initiative perdure.

VILLENNES-SUR-SEINE

La consultation pour l'aménagement du quartier Fauveau se poursuit

Une réunion était organisée ce lundi 28 juin. Les Villennois ont notamment exprimé le souhait de voir vivre un « *esprit village* » dans le quartier, mais également que ce dernier soit connecté aux autres quartiers de la ville.

LUCILE GIROUSSENS

La concertation concernant l'aménagement du nouveau quartier Fauveau, situé entre la RD 130 et l'A13, en particulier l'aménagement de l'ex-parcelle Ikea par Sequens et le promoteur Cogedim se poursuit. Le 28 juin, une réunion a été organisée, en présentiel et Facebook live, afin que les Villennois, habitant ou non le quartier, puissent exprimer leurs souhaits. Une volonté de faire vivre le quartier par des équipements, une meilleure desserte et connexion au centre-ville par les transports en commun et les mobilités douces a largement été partagée par les présents.

« *Ils ont construit mais sans penser aux besoins qu'on aurait pu avoir, c'est un quartier qu'ils ne connaissent pas, même le GPS parfois ne le connaît pas c'est fatiguant, c'est comme si on n'existait pas sur la carte* », déplore Sandra, de l'enclavement du quartier. « *Il ne faut pas que ce soit une ville dans une ville, le quartier c'est bien pour nous, mais il faut que ça serve à tout le monde*, abonde Sabine. *Pour que ça serve il faudrait peut-être des infrastructures qui servent aux habitants des alentours.* » Les premiers habitants à s'exprimer soulignent toutefois la nécessité de conserver un « *esprit village* » dans l'aménagement.

« Le lien est le mot prioritaire »

Pour faire vivre cette « *vie locale de hameau* », la création d'une place au centre du quartier, avec pourquoi pas des commerces, ainsi que des équipements culturels ou sportifs a été plébiscitée. « *On a besoin de liens avec les habitants de Fauveau, mais aussi entre nous parce que comme tout le monde arrive, tout le monde est nouveau dans la résidence, on n'a pas eu l'occasion de se connaître les uns les autres*, appuie ainsi Evelyne, habitante du quartier. *Le lien est le mot prioritaire je pense.* »

« *Je voudrais remettre l'accent sur un point dont on a un petit peu parlé, mais qui pour moi n'est pas suffisamment mis en avant, c'est que ça doit être un écoquartier et pour moi le projet sera réussi si on arrive à donner à la nature un peu de place dans ce quartier* », complète Rémi, la municipalité ayant fait part de son intention d'obtenir le label Ecoquartier. La création d'un parc est ainsi évoquée, mais une attention particulière devra également être apportée aux matériaux de construction « *qui si possible puissent rappeler le style historique de Villennes, donc un environnement un peu XIXe siècle, peut-être avoir des matériaux nobles qui soient rappelés comme le bois, la brique, la pierre* », note Philippe.

« Avoir des matériaux nobles qui soient rappelés »

« *Nous ce qu'on a retenu,* […] *c'est faire de Fauveau le véritable cinquième quartier de Villennes*, souligne Déborah Marien, directrice départementale Yvelines pour Cogedim. […] *J'ai bien entendu le sujet de la placette avec des commerces ou une salle qui puisse accueillir des ventes,* […] *c'est un élément qu'on a bien en tête et qu'on espère pouvoir développer. J'ai entendu évidemment tous les sujets liés au vivre-ensemble,* […] *le parc c'est un élément qui pour nous a un double effet, qui correspond au besoin de nature* […] *et puis c'est aussi un merveilleux lieu d'échanges, de rencontres* […]. *C'est vraiment quelque chose qui sera central dans le projet.* »

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Questionnée sur le nombre de logements qui seraient construits dans la nouvelle résidence, Déborah Marien, directrice départementale Yvelines pour Cogedim précise ne pas être en mesure de pouvoir communiquer sur le sujet : « *On est sur des aspects programmatiques, organisationnels, on est sur des études urbaines qui sont assez macro encore.* »

Questionnée sur le nombre de logements qui seraient construits dans la nouvelle résidence, Déborah Marien précise ne pas être en mesure de pouvoir communiquer sur le sujet : « *On est sur des aspects programmatiques, organisationnels, on est sur des études urbaines qui sont assez macro encore.* » Mais elle précise toutefois du calendrier espéré : « *L'enjeu c'est de pouvoir déposer une demande de permis en fin d'année, c'est assez ambitieux mais c'est l'objectif que nous portons aujourd'hui.* […] *Déposer le permis en fin d'année nous permettrait de l'obtenir disons dans le courant de 2022 pour pouvoir démarrer les travaux fin 2022 et espérer la livraison d'une première phase fin 2024.* » Une réunion des orientations programmatiques est, elle, prévue pour la fin du mois de septembre. ■

LIMAY

Une police environnementale mise en place

Ces affectations ont fait réagir l'opposition, qui a souligné lors du conseil municipal du 27 mai, qu'après s'y être opposée, la municipalité créait une police municipale sans les missions adéquates.

LUCILE GIROUSSENS

La création des postes de chef de police municipale et de gardien brigadier, de même que la « *création du régime indemnitaire de la filière police municipale* » présentée lors du conseil municipal du 27 mai dernier, a fait réagir l'opposition, cette dernière accusant le maire, Eric Roulot (PCF), de renier un engagement de campagne qui était de ne pas créer de police municipale. L'édile a justifié ces délibérations comme étant de simples formalités afin de mettre en place une police environnementale, dans le cadre de la réorganisation des services de la mairie (voir notre édition du 23 juin). Il a, en parallèle, fait voter une motion demandant l'affectation de moyens de la police nationale dans la ville.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La police environnementale « *sera particulièrement mobilisée sur tout ce qui est dépôts sauvages, déjections canines, et puis les voitures-ventouses, toutes ces questions qui empoisonnent la vie des gens* », assure le maire, Eric Roulot (PCF).

« Il s'agit simplement de se donner les moyens »

« *Je voulais savoir si les ASVP étaient transformés en police municipale ?* », questionne ainsi Servane Saint-amaux, du groupe Un nouveau souffle pour Limay. Cécile Dumoulin (LR), du groupe Limay demain, rebondit : « *Je suis quand même extrêmement étonnée de voir que vous supprimez le poste de direction prévention-tranquillité* […]. *S'il n'y a plus de direction prévention tranquillité, je vois que vous allez créer une police municipale, est-ce que vous avez prévenu les quartiers à qui vous aviez dit qu'il n'y en n'aurait pas ?* »

« *Le poste aujourd'hui il va changer de périmètre, compte-tenu que le pôle prévention va se mettre en place et rapidement*, répond Eric Roulot, faisant référence à l'ouverture de cinq postes d'adultes-relais, chargés de missions de prévention auprès de la population. […] *On a pendant la campagne électorale plaidé pour un renforcement du pôle prévention avec trois axes : médiation, police environnementale et ASVP.* »

L'édile insiste sur un point : « *Il ne s'agit pas pour nous de mettre en place des missions relatives à la police municipale.* […] *Il s'agit simplement de se donner les moyens pour faire en sorte que les policiers municipaux, avec une fiche de poste qui correspond à l'orientation politique qu'on a donné,* […] *[soient] une police environnementale qui sera particulièrement mobilisée sur tout ce qui est dépôts sauvages, déjections canines, et puis les voitures-ventouses, toutes ces questions qui empoisonnent la vie des gens.* »

Cécile Dumoulin se montre plutôt dubitative quant à ces missions. « *Il y a des vrais problèmes à Limay, notamment l'enlèvement des véhicules*, appuie-t-elle. *La police de l'environnement c'est les dépôts sauvages, les nuisances sonores, je ne sais pas si c'est dans ses prérogatives, la verbalisation des véhicules-ventouses, pour moi c'est plus de la police municipale.* »

Une motion pour interpeller l'État

Sur la table des conseillers municipaux, une motion a été déposée avant le début du conseil. « *Nous avons considéré,* […] *qu'il y avait nécessité de se bouger tous ensemble pour obtenir de l'État les moyens nécessaires à Limay par le gréement d'une équipe [de police] qui pourrait occuper le commissariat de Lafarge*, détaille-t-il de sa proposition. […] *Nous poursuivons la bataille, c'est la bataille pour le service public,* […] *pour faire en sorte d'interpeller l'État, la préfecture pour qu'ils acceptent de remettre des moyens, une brigade volante, d'une police nationale de proximité qui disposera des moyens nécessaires pour régler les problématiques qu'on a à régler et qu'on ne réglera pas par la mise en place d'une vidéosurveillance.* » ■

MANTES-LA-VILLE

À bord d'un bus, médecins, psychologues et avocats vont à la rencontre des femmes vulnérables

Dispositif départemental, le « *Bus santé femmes* », sillonne le territoire depuis 2019 pour aller au devant des femmes isolées. Le mardi 8 juin, il faisait étape sur la place de la mairie.

KEVIN LELONG

Depuis 2019, le Bus santé femmes parcourt les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines pour simplifier la prise en charge des femmes isolées. Constatant que ces dernières peinent pour accéder à certaines structures d'accueil, ou franchissent la porte à reculons, ce centre de soins itinérant transporte, des villages ruraux aux quartiers défavorisés, une équipe pluridisciplinaire comprenant travailleurs sociaux, professionnels de santé, psychologue et avocat.

Les femmes en difficulté, un public « *d'invisibles* »

« *De nombreuses femmes ne savent pas comment faire ou n'osent pas pousser la porte des structures d'accueil existantes* », souligne l'institut des Hauts-de-Seine à l'origine du dispositif financé par les deux départements sur lesquels il intervient. Un aspect que l'on souligne également au Département des Yvelines : « *On a trouvé que cette initiative de l'itinérance intéressante* [...] *parce que c'est vrai que les femmes en difficulté sont souvent des invisibles, la dimension santé, y compris la santé mentale, est souvent masquée.* »

Le mardi 8 juin, le « *Bus santé femmes* » faisait ainsi une halte devant la mairie mantevilloise. Habillé en rose et blanc, l'ancien véhicule de la RATP, autre partenaire du projet, a été réaménagé et découpé en plusieurs espaces. Dans l'entrée centrale, une salle d'attente fait la séparation entre les différents boxes de consultation.

Les patientes peuvent ainsi bénéficier gratuitement de soins, mais aussi de dépistages visuel, auditif, du cholestérol et du diabète. « *Là c'est juste à côté, c'est plus simple que d'aller dans un laboratoire parce que c'est compliqué d'avoir un rendez-vous* », note une Mantevilloise de 35 ans à sa sortie du bus.

La préservation de l'anonymat est également une composante essentielle de ce service. « *On a souvent des femmes qui ont une vie parfois oppressée par un mari ou une famille et le fait que le bus s'installe à côté du marché, près de l'école, elles peuvent venir librement sans avoir besoin d'autorisation* », note l'institut des Hauts-de-Seine.

Dans le pôle santé, situé dans le ventre du bus, deux maigres cabines fermées accueillent un médecin, ainsi qu'un psychologue volontaires. Pour autant, cette disposition plutôt atypique et moins intimiste qu'un cabinet traditionnel, ne semble pas refroidir les femmes présentes ce jour-là. Devant le bus une dizaine d'entre elles patientent justement pour échanger avec Nadine Dalman, la psychologue et art-thérapeute du jour.

« *Ça se passe comme dans tout endroit où je reçois des personnes, on ne voit pas une grande différence* », assure la psychologue basée en Normandie. Si la plupart des femmes qu'elle a rencontrées dans la matinée n'avaient jamais consulté de psychologue, Nadine Dalman se dit « *étonnée qu'elles se livrent assez facilement.Il y a souvent des questionnements sur leur santé, des soucis familiaux, ce que j'ai vu c'est beaucoup de soucis avec les enfants* ».

Installé à l'avant du bus, près de la place du chauffeur, un autre cabinet enchaîne les entrevues : celui du point d'information juridique, tenu par l'un des quinze avocats volontaires du barreau de Versailles. Ce mardi-là, maître David Auerbach y délivre des conseils juridiques et d'accès aux droits. « *Le but, c'est de contribuer à régler certains problèmes juridiques qu'elles peuvent avoir surtout au niveau du droit familial, de droit de succession ou d'hommes qui sont partis en les laissant parfois dans les difficultés* », détaille l'avocat.

LA GAZETTE EN YVELINES

Pour ce qui est de l'avenir du dispositif, le Département yvelinois espère améliorer son champ d'action, en mettant deux bus en circulation.

Des consultations gratuites et sans rendez-vous

Pour sa première journée au sein du bus, ce dernier relève d'ailleurs une certaine récurrence dans les situations des femmes qu'il reçoit : « *On a encore malheureusement trop souvent des femmes qui sont isolées, qui sont venues ici avec hommes qui parfois ont été violents ou parfois ils les ont laissées avec des dettes et elles n'osent pas trop entamer des procédures notamment pour avoir l'argent auquel elle pourrait avoir droit parce que ça aurait des incidences au pays entre les deux familles.* »

De même, ce point d'information semblerait plus accessible et moins effrayant. « *Je n'aurais pas appelé un avocat sinon, je n'ai pas les moyens et on ne sait pas où ça nous mène après* », confirme, poussette en main, une mère de famille. Pour ce qui est de l'avenir du dispositif, le Département yvelinois espère améliorer son champ d'action, en mettant deux bus en circulation. « *Un pour le 92 et un pour le 78, dans la mesure où un seul ne permet pas de courir ce vaste territoire aussi bien qu'on le souhaiterait* », confie-t-on à ce propos au Département. ■

FAITS DIVERS SECURITE

■ KEVIN LELONG

PORCHEVILLE

L'État condamné après les fouilles à nu d'un adolescent détenu à la prison pour mineurs

Lors de son séjour à l'établissement pénitentiaire cet enfant de 14 ans avait fait l'objet de fouilles intégrales. Certaines étaient injustifiées selon le tribunal administratif de Versailles.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Selon les conclusions du juge, ces fouilles intégrales présentent « *un caractère disproportionné au regard des nécessités de sécurité et de bon ordre au sein de l'établissement pénitentiaire* ».

L'État devra verser une indemnité de 1 500 euros à ce mineur de 14 ans qui a fait l'objet de trois fouilles à nu lors de son incarcération à l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Porcheville en décembre 2018, comme le rapporte *Le Parisien* depuis une dépêche de *l'AFP*. Selon la décision du tribunal administratif de Versailles, rendue le 11 juin, deux de ces fouilles intégrales étaient « *disproportionnées* ».

> « ***Son comportement en détention ne posait aucune difficulté*** »

C'est le père de l'adolescent qui a saisi le tribunal le 28 décembre 2018 après que la direction de l'établissement lui a refusé la communication des décisions de fouiller intégralement son fils durant ses 15 jours de détention. Dans l'établissement porchevillois, ce dernier avait fait l'objet de trois fouilles intégrales, « *à l'entrée dans l'établissement, le 2 décembre, puis les 5 et 11 décembre 2018* », rapporte l'ordonnance du tribunal administratif. Avec son action, le père de famille demandait ainsi l'annulation de cette décision ainsi que la somme de 3 000 euros en réparation du préjudice moral subi par son fils.

De son côté, l'administration pénitentiaire a justifié ces fouilles corporelles, encadrées par l'article 57 de la loi pénitentiaire de 2009, « *par une nécessité préventive ayant pour but de s'assurer que les objets interdits en détention ne soient pas présents en cellule et de limiter les trafics* » et précise que ces fouilles « *avaient un caractère aléatoire* ». Pour autant, le profil de l'adolescent, alors incarcéré pour la première fois, ne semblait pas nécessiter de telles précautions. L'instruction révèle ainsi que le mineur « *était soumis à un régime d'interdiction de tout contact avec l'extérieur et que son comportement en détention ne posait aucune difficulté* ».

Si le tribunal a jugé que la fouille intégrale pratiquée à l'entrée de l'établissement était « *justifiée* », il estime, en revanche, que les deux suivantes ne l'étaient pas. Selon les conclusions du juge, celles-ci ont été réalisées « *sans justification suffisante* », et présentent « *un caractère disproportionné au regard des nécessités de sécurité et de bon ordre au sein de l'établissement pénitentiaire* ». Contactée, la direction régionale des services pénitentiaires n'a pas souhaité commenter cette décision.

> « ***un avertissement de plus*** »

L'affaire a, en revanche, été relayée par l'Observatoire international des prisons (OIP). Dans une enquête publiée en 2018, l'association dénonçait déjà ces fouilles intégrales, « *réalisées dans des conditions humiliantes, voire maltraitantes* ». Dans un communiqué publié le 30 juin, l'OIP assure même que « *la pratique des fouilles intégrales se fait néanmoins hors du cadre légal dans nombre d'établissements pénitentiaires* » et juge que cette affaire est ainsi « *un avertissement de plus, qui s'ajoute aux critiques déjà maintes fois formulées […] au sujet de ces pratiques profondément attentatoires à la dignité* ». L'association recommande à l'État de revoir sa copie « *tant dans la législation que dans la pratique* ». ■

MAGNANVILLE

Rappelé à l'ordre sur son comportement, il attrape le maire par le col

Jeudi 1er juillet, un septuagénaire, connu pour son « *agressivité* » envers les agents municipaux, a été arrêté à la sortie de la mairie alors qu'il venait régler ses comptes avec le maire.

Jeudi 1er juillet, un riverain s'est présenté en mairie pour s'en prendre au personnel de la Ville et notamment au maire, Michel Lebouc (DVG), qu'il a agressé physiquement. Ce septuagénaire a finalement été interpellé par la police et placé en garde à vue.

Au départ de cet esclandre, un appel de Michel Lebouc au principal intéressé. Dans un communiqué de presse publié le lendemain, l'édile explique qu'il s'agit d'un homme « *bien connu des services de la ville pour l'agressivité et le manque de respect dont il fait preuve de manière systématique* ».

Visiblement agacé par ce rappel à l'ordre, le septuagénaire s'énerve, insulte l'édile, avant de se présenter en mairie. « *Quand l'administré a voulu quitter la mairie, je me suis interposé […] il m'a alors saisi par le col pour pouvoir sortir* », raconte l'élu jugeant ce comportement « *inacceptable* ». Depuis son identification, il est également suspecté d'être l'auteur de tags injurieux sur les panneaux électoraux à l'encontre de plusieurs candidats. ■

nexity une belle vie immobilière

Pavillons Cosy

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À CHANTELOUP-LES-VIGNES !

PRIX EXCEPTIONNELS POUR LES PREMIERS RÉSERVATAIRES !

Au cœur d'un environnement calme et résidentiel
Des maisons individuelles de 2 à 4 chambres
Jardin privatif, clos et engazonné

ESPACE DE VENTE :
15 avenue de la gare,
78680 ÉPÔNE
Ouvert les lundis et vendredis de 13h à 20h, le jeudi de 15h à 20h, le samedi de 10h30 à 13h et de 14h30 à 19h et le dimanche de 13h à 19h.
En visioconférence, par mail ou téléphone, nos conseillers sont à votre disposition.

nexity.fr
01 85 55 11 11
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le voleur multirécidiviste condamné à deux ans de prison

Pour détruire les traces de ce « *home-jacking* » commis le 4 juin, le cambrioleur et ses complices avaient inondé le logement de produits détergents.

Son dernier coup lui aura coûté cher. Un jeune homme de 19 ans qui comparaissait devant le tribunal correctionnel de Versailles jeudi 1er juillet a été condamné à une peine de deux ans de prison pour le cambriolage d'un pavillon de la commune. Habitué du genre depuis plusieurs années, son casier portait mention de plusieurs condamnations pour des faits similaires. C'est ce qui a d'ailleurs motivé le tribunal a révoquer plusieurs de ses sursis pour un quantum supplémentaire de six mois et 15 jours.

Maintenu en détention provisoire depuis près d'un mois après son passage en comparution immédiate, le prévenu a finalement été entendu par le tribunal sur les faits qui se sont déroulés le 4 juin dernier.

Cette nuit-là, trois hommes pénètrent par effraction dans le pavillon où vit un couple de retraités âgés de 83 et 85 ans. Sans attendre, les cambrioleurs opèrent très vite, saccagent la pièce de vie et s'emparent entre autres de bijoux, porte-feuilles, ainsi que des clés de la voiture du couple pour prendre la fuite. « *Avant de partir, ils déversent des produits détergents et de la javel dans la pièce pour tenter d'effacer d'éventuelles empreintes* », rapporte le juge des constatations policières.

À bord de la voiture volée, les trois malfaiteurs sont finalement repérés par une patrouille de la brigade anti-criminalité qui les prend en chasse jusque dans un camp de gens du voyage. Les fuyards finissent leur course dans un champ qu'ils quittent cette fois à grandes enjambées. « *Les policiers vont attendre, dissimulés à proximité de la voiture lorsque l'un des suspects (le prévenu, Ndlr) revient* », souligne le juge. À l'intérieur de la voiture, certains effets du couple sont retrouvés contrairement aux deux autres complices du jeune homme. Interrogé sur leurs identités lors de son jugement, le jeune homme confirmera qu'il les connaissait mais n'en dira pas plus « *par peur de représailles* ».

L'historique du voleur pèse dans le jugement

Ce natif de Meulan-en-Yvelines expliquera ensuite qu'il « *ne souhaitait pas faire ce coup* » mais qu'il aurait été contraint par ces hommes plus âgés « *à faire le guet* » en échange « *d'un billet* ». Une position qui aura eu le don d'agacer l'avocate de la partie civile. « *Les vraies victimes, ce sont bien mes clients* […] *ils venaient d'acheter ce véhicule neuf et ils en ont pour 12 800 euros de réparations* », souligne-t-elle en précisant que celui-ci était équipé pour transporter le fauteuil roulant de la retraitée, qui, depuis les faits, ne peut plus se déplacer à ses rendez-vous médicaux. ■

LA GAZETTE EN YVELINES / ILLUSTRATION

Devant le tribunal, le jeune homme explique qu'il aurait été contraint par ces hommes plus âgés « *à faire le guet* » en échange « *d'un billet* ».

POISSY

Fauchée par un motard, une agente de la ville succombe à ses blessures

La victime a été percutée par une moto alors qu'elle traversait un passage piéton à l'angle de la rue La Bruyère et de l'avenue Eisenhower. Âgée de 61 ans, elle était chargée de faire traverser les enfants de l'école La Bruyère.

Une agente de la Ville est décédée ce mardi 29 juin après avoir été renversée par une moto dans l'après-midi. L'accident s'est produit vers 16 h 30 à l'angle de la rue La Bruyère et de l'avenue Eisenhower.

Agée de 61 ans, la victime venait de terminer son service à quelques mètres de là, au niveau de l'école La Bruyère où elle assurait la sécurité à la sortie de l'établissement. « *Elle a été percutée en traversant le passage protégé de l'avenue Eisenhower* », précise la Ville dans un communiqué.

Suite au choc, un passant se précipite vers la sexagénaire en arrêt cardiaque et commence un massage en attendant l'arrivée des secours. « *La victime présentait de multiples blessures, elle a été réanimée puis transportée vers un centre hospitalier parisien* », rapporte le centre opérationnel département d'incendie et de secours (Codis) yvelinois en précisant que le motard, lui, a été blessé plus légèrement.

Elle a succombé à ses blessures dans la nuit. « *C'était un agent exemplaire, très appréciée par les enfants, les enseignants et les parents d'élèves* », signale Karl Olive (DVD), le maire. Une enquête est en cours pour faire la lumière sur les circonstances précises de l'accident. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'accident s'est produit vers 16 h 30 à l'angle de la rue La Bruyère et de l'avenue Eisenhower.

Solutions déchets pros

Artisans, entrepreneurs, industriels, collectivités nous vous apportons des solutions adpatées pour vos déchets, directement dans votre entreprise, sur vos chantiers et sur notre site à Rosny.

Une Déchetterie réservée aux professionnels ouverte non-stop de 6h à 18h du lundi au vendredi et le samedi matin de 6h à 13h.

Retrouvez toutes les informations sur www.sotrema-environnement.fr

DECHETTERIE RÉSERVÉE aux PROS

01 30 98 36 40
contact@sotrema.fr

SOTREMA
www.sotrema-environnement.fr

33, rue Gustave Eiffel - Z.I. des Marceaux 78710 ROSNY-SUR-SEINE

©Images SOTREMA

SPORT

CELINE CRESPIN

FOOTBALL

OFCM : un tournoi pour rechausser les crampons

Le club muriautin, dont l'équipe fanion évolue en National 3, a organisé, les 26 et 27 juin, la première édition du OFCM City Cup. L'événement a permis aux joueurs de retrouver l'ambiance d'un tournoi.

LA GAZETTE EN YVELINES

Seize équipes adultes ont participé à la première édition de l'OFCM City Cup organisée par le club muriautin. Le club espère aussi qu'avec un tel événement les joueurs demanderont à nouveau une licence.

« *Il faut montrer que le club est toujours là.* » C'est ainsi que le président de l'OFCM, Jean-François Mendy, résume le but de la première édition du OFCM City Cup organisée par le club muriautin les 26 et 27 juin. Outre le fait d'inciter les joueurs du club à renouveler leur licence, l'objectif de ce tournoi était aussi de permettre aux joueurs de retrouver, le temps d'un week-end, les sensations de la compétition. Seize équipes d'adultes y ont participé.

« *Le tournoi, c'est justement pour leur permettre d'avoir un petit air de compétition sur un week-end*, déclare Jean-François Mendy. *Là on a fait plus de six mois où c'était que des entraînements, c'était compliqué. Moralement, cela ne doit pas être facile [pour les joueurs]. Après on essaye de les accompagner au mieux.* »

« Le club est toujours là »

En raison du contexte sanitaire, la saison en National 3 a effectivement été écourtée. Pour le club muriautin, elle s'est arrêtée le 24 octobre dernier par une défaite 3 buts à 0 de l'OFCM sur le terrain de l'US Ivry (Val-de-Marne) lors de la sixième journée de championnat sur les 36 planifiées dans le calendrier.

Lors de l'arrêt de la National 3 pour la saison 2020-2021, le club muriautin était à la dernière place du classement avec 2 points. Il était donc reléguable. En raison de la décision de la Fédération française de football (FFF) de faire de cette saison une saison blanche, l'OFCM évoluera donc à nouveau, la saison prochaine, en National 3.

« *Honnêtement, on ne va pas se cacher, bien sûr que, pour nous, cela a été une bonne nouvelle malgré [le fait que] je pense qu'on avait les capacités à retourner la situation* […], explique le président de l'OFCM de la décision prise par la FFF d'annoncer une saison blanche. *Pour moi, honnêtement, je pense qu'on avait de quoi se reprendre sur la deuxième partie [de saison].* »

Quoi qu'il en soit, Jean-François Mendy espère que le contexte sanitaire ne contraindra pas la FFF à prendre une décision similaire la saison prochaine. Son point de vue est partagé par Emmanuel Bonsu, un joueur du FC Mantois évoluant en National 3 au milieu de terrain et dont le club a participé au tournoi organisé par l'OFCM.

« *Il faut espérer qu'il n'y ait pas d'arrêt la saison prochaine* », affirme-t-il. Sur les bienfaits de l'OFCM City Cup organisé avant le début de la saison prochaine, il ajoute : « *C'est comme une mini-préparation qui va suivre une vraie préparation avec le club. C'est que du bonus mis à part qu'il ne faut pas se blesser.* » ■

Une nouvelle édition de la CAN s'est invitée dans les quartiers

Du 22 mai au 27 juin s'est déroulée la deuxième édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) aux Mureaux au niveau du city-stade Bizet. Selon le compte Instagram de l'organisateur, can_lmx, elle a été remportée par les Maliens sur le score de 6 buts à 2 face aux Marocains.

« *C'est l'occasion de représenter mon pays et de se retrouver tous* », affirme Formoso, un joueur évoluant dans l'équipe représentant la Guinée-Bissau, de ses motivations à participer à la CAN des quartiers. Un événement similaire est également organisé depuis le 30 juin et jusqu'au 11 juillet dans le quartier du Val Fourré, à Mantes-la-Jolie, au niveau du stade Jean-Paul David.

AVIRON

Les championnats de France attendus à Mantes-la-Jolie

Ils étaient initialement prévus à Vichy (Allier) mais la rupture d'un barrage a finalement conduit à leur organisation à Mantes-la-Jolie du 14 au 18 juillet.

Le 30 juin, sur sa page Facebook, la section aviron de l'association sportive mantaise (ASM) a annoncé que le stade nautique international Didier Simond à Mantes-la-Jolie avait été retenu par la Fédération française d'aviron pour accueillir les championnats de France de la discipline du 14 au 18 juillet. Ils étaient initialement prévus à Vichy (Allier).

« *Après la rupture d'une vanne sur le barrage de Vichy (le 28 juin, Ndlr), les championnats de France sont déplacés chez nous, à Mantes-la-Jolie* », indique l'ASM des raisons de ce changement de destination pour accueillir l'événement.

Dans un article daté du 30 juin de *MagAviron*, magazine spécialisé dans ce sport, l'annonce de l'organisation d'un tel événement dans un délai aussi court représente un « *défi pour les bénévoles du club des Yvelines* ». Selon un communiqué du 29 juin de la Fédération, quatre compétitions y sont attendues : « *le championnat national jeune, le championnat de France J16, le championnat de France senior sprint et le critérium national para-aviron et aviron sport adapté* ». ■

BOXE

Championnat d'Europe : Shannon Touré décroche le bronze

La compétition s'est déroulée en Italie du 15 au 24 juin. La boxeuse du B'O boxing d'Achères et demi-sœur de Tony Yoka, Shannon Touré, a remporté la médaille de bronze.

« *C'était une belle surprise.* » Le 1er juillet, c'est avec émotion que le fondateur du club B'O Boxing d'Achères et directeur sportif, Olivier Bonine, se remémore le championnat d'Europe qui s'est déroulé en Italie du 15 au 24 juin dernier. Durant cette compétition, la boxeuse du club de 20 ans et demi-sœur de Tony Yoka, Shannon Touré, a décroché la médaille de bronze chez les moins de 22 ans. Selon Olivier Bonine, son potentiel pourrait lui permettre de ne pas s'arrêter là.

JONYKEYMPICTURES

Bien que Shannon Touré ne participera pas aux Jeux Olympiques à Tokyo cet été, le fondateur du club B'O Boxing d'Achères et directeur sportif, Olivier Bonine, se veut optimiste concernant les Jeux Olympiques de Paris en 2024.

« *Elle a obtenu le bronze pour sa première compétition internationale !* », se félicite-t-il en remerciant la Ville qui a accompagné la boxeuse dans sa préparation en lui permettant de s'entraîner malgré le contexte sanitaire.

Bien que cette médaille de bronze soit la première obtenue par Shannon Touré sur la scène internationale, il ne s'agit cependant pas des premiers titres obtenus par la boxeuse qui a été sacrée championne de France junior des moins de 69 kilogrammes en 2018 et 2019. « *L'année dernière, en 2020, c'était sa première année senior et elle a réussi à devenir championne de France aussi senior contre des filles beaucoup plus confirmées, des filles avec beaucoup plus d'expérience* », ajoute Olivier Bonine.

De ce fait, il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Shannon Touré soit appelée en équipe de France depuis février. Elle ne participera cependant pas aux prochains Jeux Olympiques qui se dérouleront à Tokyo du 23 juillet au 8 août prochain. « *C'était un petit peu trop juste pour elle en termes de maturité* », explique Olivier Borine du fait que la boxeuse, qui évoluait encore il y a peu de temps en junior, n'ait été appelée que récemment en équipe de France.

En revanche, le fondateur du B'O Boxing d'Achères se veut particulièrement optimiste concernant les Jeux Olympiques de Paris en 2024. « *On a reçu un courrier du président de la fédération française de boxe (Dominique Nato, Ndlr) qui lui a confirmé encore qu'elle faisait partie du projet Paris 2024 pour les JO en 2024. Elle fait partie du collectif de l'équipe de France qui les accompagne pour les faire progresser et participer aux Jeux Olympiques 2024* », affirme Olivier Borine. ■

Le club recherche des sponsors pour l'un de ses boxeurs

La jeune médaillée de bronze au championnat d'Europe des moins de 22 ans, Shannon Touré, n'est pas l'unique boxeuse de renom évoluant au B'O boxing d'Achères qui compte notamment dans ses membres Tony Yoka qui est, entre autres, médaillé d'or olympique dans la catégorie des super-lourds en 2016. Parmi les boxeurs licenciés du club se trouve Anauel Ngamissengue d'origine congolaise qui a, lui aussi, participé aux Jeux Olympiques de 2016 dans la catégorie des poids moyens.

« *C'est vraiment un boxeur qu'il faut valoriser, qui est vraiment travailleur. Malheureusement, c'est le club qui prend en charge ses frais d'hébergement, sa nourriture donc c'est super dur à tenir et un sponsor cela ne ferait pas de mal pour lui* », affirme le fondateur du B'O Boxing et directeur sportif, Olivier Bonine qui précise qu'Anauel Ngamissengue est suivi par plusieurs entraîneurs, Bob Sita et Patrick Edgard. Le 3 juillet, le boxeur s'est qualifié à Carentan (Manche) pour la finale de France des poids moyens.

WATELET T.P.

Centre de Travaux de Magnanville

- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

CULTURE LOISIRS

■ CELINE CRESPIN

VALLEE DE SEINE

Des feux d'artifices organisés dans plusieurs villes

Plusieurs communes de vallée de Seine ont annoncé qu'elles organiseraient des festivités pyrotechniques pour célébrer la fête nationale, le 14 juillet.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Cette année, les traditionnels feux d'artifice tirés à l'occasion de la fête nationale reviennent dans plusieurs communes. D'autres festivités sont au programme.

Alors que l'an dernier le contexte sanitaire avait contraint les municipalités à les annuler, les feux d'artifices sont, cette année de retour, pour célébrer la fête nationale, le 14 juillet. Plusieurs communes de vallée de Seine en ont prévu. *La Gazette* en a sélectionné quelques-uns.

C'est le cas de la Ville de Poissy. Sur son site internet, *ville-poissy.fr,* elle indique que le feu d'artifice sera tiré le 13 juillet, vers 23 h. « *Les spectateurs pourront s'installer sur les berges de Seine et sur le vieux pont pour admirer une féérie lumineuse et musicale tirée depuis le milieu du fleuve* », indique-t-on en précisant que l'événement est organisé en partenariat avec la Ville de Carrières-sous-Poissy et est centré sur le bicentenaire de la mort de Napoléon.

Le feu d'artifice sera précédé d'une soirée dansante sur le thème des années 80 organisée sur la place de la République. « *Du rock au disco, en passant par la funk, la pop et la variété, le spectacle Back ton 80's va replonger les Pisciacais dans l'ambiance de cette période musicale riche et colorée* », détaille le site internet de la Ville. D'autres événements organisés les 13 et 14 juillet y sont également recensés.

Du côté des Mureaux, le feu d'artifice rendra un hommage aux femmes puisque le thème retenu cette année est *Nous les femmes*. « *[Le] spectacle retrace l'histoire et l'évolution du droit des femmes de manière universelle et engagée* », indique le site internet de la ville, lesmureaux.fr en précisant que la ville de Meulan-en-Yvelines est partenaire de l'événement réalisé par le pyrotechnicien Jacques Couturier. Le feu d'artifice sera tiré le 13 juillet depuis une péniche à 23 h 30 près de la place Bellevue.

À Achères, le feu d'artifice sera tiré le 13 juillet, à 23 h, depuis le skate-park. « *Les Achérois sont invités à se rendre en face, sur l'esplanade gravillonnée, pour profiter des tirs au plus près, du manège pour les enfants et du confiseur pour les gourmands à partir de 18 h* », précise le site internet de la Ville, *mairie-acheres78.fr*. À noter qu'une « *distribution de lampions* » est prévue sur la place du marché à 20 h 30 avant de rejoindre l'esplanade.

Des lampions seront aussi distribués à Mantes-la-Jolie le 13 juillet, à 22 h, dans le square Brieussel avant un « *départ de la retraite aux flambeaux vers les bords de Seine* » où le feu d'artifice sera tiré à 23 h selon le site internet de la Ville. Une demi-heure plus tard, un bal aura lieu sur la place Saint-Maclou. ■

LIMAY

La commune de Paris célébrée en ville

Pour le 150e anniversaire de la commune de Paris, des expositions historiques sont organisées jusqu'au 5 septembre à la médiathèque, sur le parvis de la mairie et celui de la Roseraie.

Une double exposition sur un seul thème. Pour célébrer le 150e anniversaire de la commune de Paris, l'association 7 à voir propose au public de découvrir depuis le 3 juillet et jusqu'au 5 septembre des documents historiques originaux, mis en scène par le collectif Au fond à gauche, à l'intérieur de la médiathèque sous la forme de grands paravents. Une exposition extérieure est également organisée sur le parvis de l'hôtel de ville ainsi qu'au niveau de celui de la Roseraie.

« *Des drapeaux rouges accrochés aux candélabres présenteront des citations historiques et de grandes silhouettes figurant des Communards apporteront aux passants des informations sur cet épisode méconnu de l'Histoire* », indiquait le communiqué de l'événement daté du 2 juillet.

Qu'il s'agisse de l'exposition intérieure ou extérieure, ces événements sont effectivement le moyen de se rappeler la répression violente qui a suivi le mouvement insurrectionnel ouvrier ayant eu lieu le 18 mars 1871 et dans lequel le peuple de Paris s'est soulevé contre le gouvernement français. L'accès à ces expositions est libre et gratuit. Pour celle ayant lieu dans la médiathèque, elle est accessible durant ses horaires d'ouverture. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

L'exposition à l'intérieur de la médiathèque est réalisée sous la forme de grands paravents et recueille des documents historiques originaux.

MANTES-LA-VILLE

La Ville veut consolider son partenariat avec l'orchestre Démos des Yvelines

Le 29 juin, après deux ans de formation aux instruments à corde, les enfants de l'orchestre Démos des Yvelines ont organisé un concert pour leurs familles à l'espace culturel Jacques Brel.

« *C'est une chance extrêmement inouïe.* » Tyron, un enfant de 10 ans, ne cache pas sa joie d'avoir intégré, il y a deux ans, l'orchestre Démos des Yvelines mené en partenariat avec la philarmonie de Paris. Le 29 juin, le groupe d'une quinzaine d'enfants mantevillois en deuxième année de cycle est monté sur la scène de l'espace culturel Jacques Brel pour montrer à leurs familles le résultat de leurs trois heures et demie d'entraînement hebdomadaire à la pratique notamment du violon et du violoncelle. Alors qu'un cycle Démos dure trois ans et que les enfants sont invités ensuite, s'ils le souhaitent, à s'inscrire au conservatoire, l'adjoint en charge du développement et de l'accès à la culture, Guy Cogoni, souhaite renforcer ce partenariat.

LA GAZETTE EN YVELINES

À l'issue des trois ans du cycle Devos, les enfants peuvent, s'ils le souhaitent, poursuivre leur pratique musicale en s'inscrivant au conservatoire.

« *La Ville veut poursuivre le projet [et] veut le renforcer* », déclare-t-il en rappelant qu'il s'agit d'un « *projet social qui vise à mettre en place au sein de l'Île-de-France une action pour essayer de valoriser, d'apporter au public éloigné de la culture l'accès à la musique en partenariat avec la philarmonie de Paris* ». Ainsi, les enfants mantevillois ont notamment été mis en relation avec l'orchestre Démos par le biais de la structure sociale du CCAS durant le mandat précédent.

Quant au choix des instruments pratiqués, Guy Cogoni aimerait que l'orchestre Démos des Yvelines se tourne vers la pratique des instruments à vent : « *Mantes-la-Ville est une ville musicale qui porte en ses murs deux grands fabricants [d'instruments à vent] que sont Selmer et Buffet Crampon* […]. *Aujourd'hui les enfants qui pratiquent Démos [à Mantes-la-Ville] sont sur des instruments de type violoncelle, violon, etc. Cela s'est présenté comme ça quand le projet s'est monté. Nous, nous souhaiterions dans le temps, si on arrivait à négocier ou à optimiser cette action [en récupérant des instruments à vent] la lier avec le paysage économico-culturel de la ville.* »

« Une chance extrêmement inouïe »

« *Ce sont des choses qui sont discutables à chaque début de cycle de trois ans* […], affirme la coordinatrice du projet pour la philarmonie au niveau de l'orchestre Démos des Yvelines, Caroline Heudiard. *L'argument d'avoir, par exemple, Buffet Crampon qui est là, cela peut être un argument pour que le groupe de Mantes passe au vent. C'est quelque chose qui n'est pas figé. Pour les trois ans, oui, mais pas au-delà.* »

Elle insiste néanmoins sur les conditions permettant d'intégrer l'orchestre Démos. « *Nous, les seules contraintes, c'est qu'il faut que ce soient des enfants qui n'aient jamais fait de musique auparavant* […]. *Il faut vraiment qu'ils soient débutants et qu'ils aient entre neuf et 12 ans au début du cycle* », précise-t-elle.

Selon Caroline Heudiard, sur les sept groupes formés dans les Yvelines, quatre pratiquent actuellement les instruments à cordes. En plus des répétitions hebdomadaires, tous se retrouvent « *tous les mois et demi* » environ pour pratiquer en orchestre symphonique. ■

Quartiers d'été GRATUIT

Les Yvelines réinventent les vacances

Viens avec tes potes et participe au

LFM RADIO SUMMER CHALLENGE

Remporte le titre de meilleur chroniqueur du 95.5 et gagne ton pass Sport & Culture en jouant :

BLIND TEST CHARADE DES CHAROS

CHECK TES LYRICS QUIZ DE L'ETE

SAURAS-TU RELEVER LE DEFI ?

Retrouve-nous au Village Sportif et Culturel, de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 :

- île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines du 19 juillet au 06 août

- île de loisirs de Mousseaux du 19 juillet au 13 août

Et au Village des Sports de Mantes-la-Jolie, de 14h à 17h, du 12 au 30 juillet 2021

Infos : 01.30.94.62.41 / direction@lfm-radio.com

Région îledeFrance — île de Loisirs Boucles de Seine — Yvelines Le Département

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

4					3			
	7	6	5					8
	3	8	4			7	2	
	9	1	7	8			3	
	8		1		4	6		7
6		7			2		8	1
3				9			5	4
7			3	1	8			
	6	9	2				7	3

SUDOKU : niveau diabolique

	2		1					6
							1	5
	7			6		3		
		8						7
		1	3					
				1				4
	8		4					2

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°261 du 30 juin 2021 :

4	7	3	2	8	9	5	6	1
5	6	1	4	7	3	2	9	8
2	8	9	5	1	6	7	3	4
3	5	7	1	6	4	8	2	9
9	4	6	8	2	5	3	1	7
1	2	8	3	9	7	4	5	6
7	3	5	6	4	1	9	8	2
6	9	2	7	5	8	1	4	3
8	1	4	9	3	2	6	7	5

2	5	8	4	6	9	3	7	1
6	7	1	3	8	2	5	9	4
4	9	3	7	1	5	2	6	8
9	4	5	8	2	6	1	3	7
1	3	6	9	7	4	8	5	2
8	2	7	5	3	1	9	4	6
5	1	9	6	4	8	7	2	3
3	6	2	1	9	7	4	8	5
7	8	4	2	5	3	6	1	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

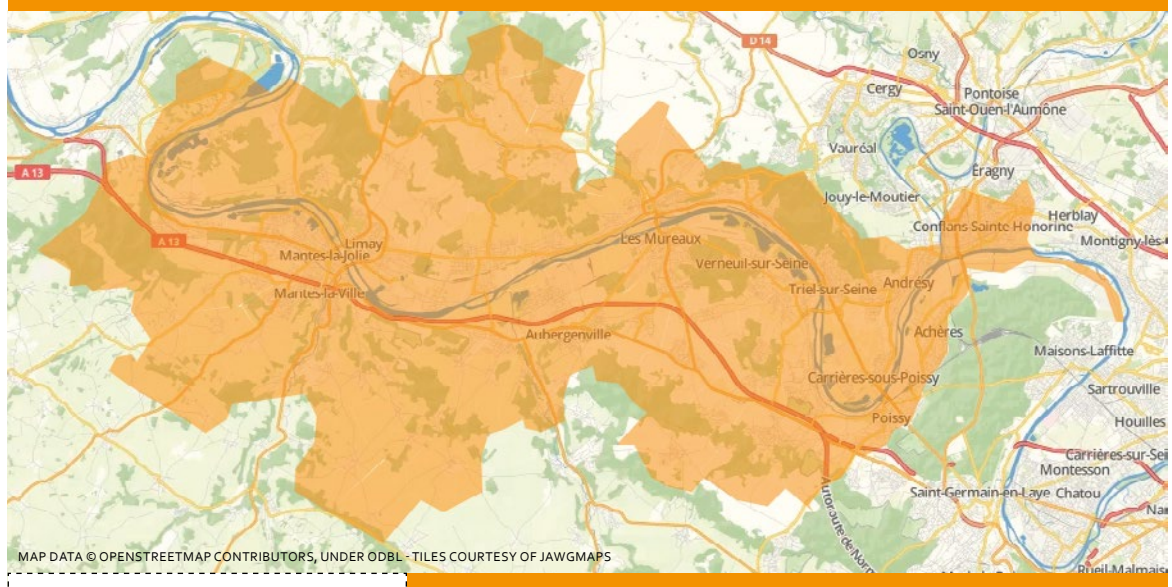

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédactrice en chef, actualités :** Lucile Giroussens - *lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr* **Actualités, faits divers :** Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 7-2021 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

2021-2022

Pass+

hauts-de-seine • yvelines

Sport et culture : une carte pour tes loisirs !

De l'entrée en 6e à la majorité,
le Département accompagne les jeunes :

> Aides financières jusqu'à 80 euros et 100 euros pour les boursiers
> Bons plans

Inscrivez-vous !

Yvelines • Hauts-de-Seine

www.passplus.fr
www.78-92.fr

Département des Hauts-de-Seine - Pôle communication - Mai 2021 - NL